

Arbitrage « Ne waza »

Benjamin et Minimes
2007 -2008

PRECISION ARBITRAGE EDUCATIF

Benjamins - Minimes



En Ne Waza (travail au sol)
Hon Gesa Gatame est autorisée dans la mesure où il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de Uke

La technique de contrôle en tenant la tête et le bras (hon gesa gatame) est autorisée

Après l'annonce de osaekomi (immobilisation) si l'on constate une contrainte au niveau du cou de Uke, il convient d'annoncer sono mama et de positionner le bras de Tori en kuzuré gesa gatame (sous l'épaule de Uke).

Faire ensuite reprendre le combat par Yoshi.